



DEPARTEMENT DU VAR COMMUNE DES ADRETS DE L'ESTEREL

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

OBJET DU MARCHÉ :

Le marché concerne l'élagage, le traitement, le taille, l'abattage d'arbres, le dessouchage et le débroussaillage sur la commune des Adrets de l'Estérel.

Code CPV :

- 77211500-7 Services d'élagage
- 77341000-2 Élagage des arbres
- 77211400-6 Services d'abattage d'arbres
- 77211300-5 Services de défrichement
- 77340000-5 Élagage des arbres et taille des haies

Références internes du dossier : DG-2024-05

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Le pouvoir adjudicateur est la commune des Adrets de l'Estérel, représentée par son Maire en exercice : Monsieur KLINHOLFF Jean-Pierre dûment habilité par délibération du Conseil municipal n°43 du 25 mai 2023.

Coordonnées :

Commune des Adrets de l'Estérel
2 route du Violon
83600 les Adrets de l'Estérel
Tél : 04.94.19.36.66
accueil@mairie-adrets-esterel.fr

PROCEDURE DE PASSATION :

Le présent marché est passé sous la forme d'une **procédure adaptée** en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique.

NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS :

Il est prévu la décomposition en 2 lots.

- Lot 1 : élagage, traitement, abattage en zone urbaine et extra urbaine
- Lot 2 : déboisement et débroussaillage en zone type forestière

DUREE DU MARCHE :

Le marché est passé pour une durée d'un (1) an à compter de sa notification (ordre de service).
Le marché est renouvelé par reconduction expresse pour la même période. La durée totale ne pourra excéder QUATRE ANS.

VALEUR ESTIMEE DU BESOIN :

Les montants minimum et maximum sont :

Lot1 :

Seuil minimal annuel : 0 € HT

Seuil maximal annuel : **22.000 € H.T.**

Lot 2 :

Seuil minimal annuel : 0 € HT

Seuil maximal annuel : **30.000 € H.T.**

MODALITES DE FINANCEMENT :

Les sommes dues au(x) PRESTATAIRE(s) et aux éventuel(s) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) seront mandatées et payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures, ou des demandes de paiement équivalentes, sur CHORUS PRO.

MODALITES DE DEMANDE DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier est téléchargeable sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES :

Les candidatures et les offres devront être remises avant **le 03/02/2025 à 11h00** par voie électronique sur le profil acheteur suivant : <https://www.marches-securises.fr>

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir règlement de consultation.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

- Habilitation à exercer la profession
- Capacités économiques et financières :
- Capacités techniques et professionnelles

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Prix des prestations 50%

Mémoire technique 50%

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les concurrents devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur le site www.marches-securises.fr

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur disposera alors de 7 jours pour apporter une réponse. Les réponses seront systématiquement mises à disposition de l'ensemble des candidats sur la plate-forme de dématérialisation.

**SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX
DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Tribunal administratif de Toulon 5

rue Jean Racine

83041 Toulon Cedex FRANCE.

Tél. +33 494427930. Fax +33 494427989.

URL : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 26/12/2024